



LE CHASSEUR ARDENNAIS



**ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS**

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tel (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37 Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

MSA - AN XXI



La XXI^e Marche du Souvenir et de l'Amitié a connu son succès traditionnel.
Voir compte rendu à la chronique du 3^e Chasseurs Ardennais.



20^e D'ARTILLERIE

FASTES ET REMISE DE COMMANDEMENT

Le 20^e Bataillon d'Artillerie — précédemment Régiment d'Artillerie de la Division des Chasseurs Ardennais — a célébré ses fastes régimentaires en sa garnison de Werl, le 4 septembre dernier.

Les cérémonies étaient présidées par le colonel BEM PIOGE, officier supérieur adjoint au commandant de l'Artillerie du 1 (BE) Corps. La plupart des anciens chefs de Corps étaient présents, ainsi que les délégations des villes marraines d'Athus et Namur, tandis que la Fraternelle était notamment représentée par le président national, le vice-président et président de la section de Namur, Georges Gilsoul et le président de la section Liège-Verviers, Jean Bricart.

A cette occasion, le lieutenant-colonel Jean Pochet a remis son commandement au lieutenant-colonel Jacques Devos. Il a passé près de dix ans de sa carrière d'officier au 20 A, à partir de janvier 1975, successivement commandant de Batterie, S 3, commandant en second; commandant du 80 A en avril 1981, il était revenu comme chef de Corps, le 18 mai 1984. Il sera désormais commandant du Centre de Mobilisation à la caserne Fonck à Liège.



Le Lieutenant-Colonel Jacques DEVOS

Nouveau Chef de Corps

Le Lieutenant-Colonel Ir Devos est né à Charleroi le 17 avril 1944. Après avoir terminé ses études à l'Ecole Royale Militaire avec la 118^e Promotion Polytechnique, il suit, en 1969, le Cours de Préparation pour Sous-Lieutenant d'Artillerie à l'Ecole d'Artillerie de Campagne à Brasschaat.

En septembre 1969, il est affecté au 3^e Régiment d'Artillerie à Spich où il exerce successivement les fonctions de chef de peloton de tir, Officier de tir et commandant en second de batterie.

De 1972 à 1975 il effectue du service au Zaïre dans le cadre de la Coopération Technique Militaire, comme Officier adjoint au Chef du Service des Constructions Militaires à Kinshasa et comme professeur à l'Ecole de Formation d'Officier à Kananga.

En juin 1976 il est affecté au 1^{er} Régiment d'Artillerie à Bastogne où il sert en qualité de commandant de batterie de tir.

De septembre 1978 à juin 1979 il suit le cours de Formation d'Officier Supérieur à l'Institut Royal Supérieur de Défense et réintègre ensuite le 1^{er} Régiment d'Artillerie comme Officier de liaison principal.

En juillet 1980, il est désigné pour l'Etat-Major de la Force terrestre où il occupe la fonction d'Officier adjoint au sein de la Section Personnel et Organisation.

En juin 1984, il rejoint le 35^e Bataillon d'Artillerie Antiaérienne à Spich pour y occuper la fonction de commandant en second du bataillon jusqu'en août 1987.

Aujourd'hui le 20 A accueille le Lt Col. Devos comme 21^e Chef de Corps. Bienvenue, mon Colonel, et bonne chance pour votre commandement.



Reconnaissance du nouveau Chef de Corps par le colonel BEM PIOGE, adjoint au commandant de l'Artillerie du 1 (BE) Corps.



L'hommage au Mémorial aux morts du 20A avec de gauche à droite le représentant de la ville d'Athus, le président national, le lieutenant-colonel Pochet et le délégué de la ville de Namur.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Remise de hures à la 3^e Cie et parrainage dans la bonne ville de Bertrix

...Notre bérat dont on ne dira jamais assez la fierté que nous éprouvons à le porter, notre bérat donc ne serait pas ce qu'il est si la hure légendaire n'y était pas accrochée. Cette hure est à elle seule symbole de force, de détermination, de courage et lorsqu'il le faut d'agressivité. Cette hure porte en elle les traits de caractère trempé des Chasseurs Ardennais. Cette hure enfin se gagne; caractère et symbole doivent se marier.

Ceci est le fruit d'un long et dur apprentissage...

Organisée de main de maître par l'Echevin, Commandant de réserve et médecin, Paul Pierret ainsi que par le Lt Brunin commandant de la 3^e Cie du 1 ChA, la remise des hures aux jeunes miliciens (3 mois) de la 3^e compagnie du 1^{er} Bataillon des Chasseurs Ardennais a connu un succès de foule sur la Grand-Place de Bertrix. Personnalités civiles et militaires, parents et amis des miliciens, enfants des écoles, délégations d'anciens combattants et des sections de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais ont assisté l'après-midi du 2 septembre 87 à une cérémonie militaire pleine de temps forts. Nous serions injustes ici de ne pas souligner l'action prépondérante qui fut celle de M. Emile Colson, nouveau président de la section régionale de Bertrix-Paliseul de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, et qui contribua sans nul doute au succès obtenu.

Nous retiendrons l'adresse faite par M. Pierret à la population de Bertrix:

«Vous êtes venus avec quatre des vingt véhicules qui, en plus de celui dénommé Ardenne, porteront chacun un nom des différents villages et hameaux qui constituent l'ensemble de l'entité de Bertrix. Si nous sommes si fiers de recevoir les Chasseurs Ardennais avec la hure de sanglier, c'est parce qu'ils sont le symbole vivace, devenu légendaire de notre terre d'Ardenne. Vous appartenez à un bataillon d'élite, l'Histoire l'a démontré, vous n'avez jamais été battu par l'ennemi.»

Et celle de notre Chef de Corps le major BEM MARCHAL qui s'adressa plus particulièrement aux nombreux parents de nos miliciens et dont voici quelques extraits:

«Vous êtes inquiets de savoir vos enfants se trouver en d'autres mains à un moment où il est de plus en plus difficile de trouver un emploi; nous nous efforçons de faire en sorte que ce temps de service ne soit pas une perte de temps, mais une période utile en inculquant des qualités indispensables à tout qui veut se frayer un chemin dans la vie: courage, ténacité, audace. Nous les voulons capables d'assumer les durs moments de la vie avec un maximum de chances de réussite. De plus, la sécurité physique s'inscrit dans le respect que nous attachons à l'individu: vos enfants ne sont pas pour nous des numéros matricules, mais représentent à nos yeux les citoyens sur lesquels le pays devra pouvoir compter demain pour continuer à bâtir la paix et au besoin la défendre.»

Vint alors dans l'ordre la remise des hures combien attendue par les parents et les nouveaux bérêts verts, un dépôt de gerbes au monument aux morts, le parrainage de la 3^e Cie par la ville de Bertrix durant lequel différents cadeaux furent échangés et enfin un vin d'hon-

neur (Maitrank oblige) agrémenté par la prestation d'une troupe folklorique locale très appréciée. Dès la semaine suivante, c'est-à-dire lors de l'Open Door 87 de la 7^e Bde, le drapeau de Bertrix a flotté bien haut dans le quartier du 1 ChA.

ISC - 1ChA.



Entourant le premier échevin, docteur Pierret, le commandant du 1 ChA, le major BEM Marchal et le lieutenant Brunin, commandant la 1^{re} Cie.



L'échange des documents de parrainage.

La vie mouvementée du 1 ChA de mai à septembre 1987

BERGEN I/87

Par route et par train, le bataillon au complet (moins la 1^{re} Cie recrue) s'est déplacé de plus ou moins 700 km vers l'est pour organiser et participer au camp de Bergen I/87. A pied d'œuvre dans la nuit du 8 au 9 mai 1987, le 1 ChA a accueilli, logé, nourri les détachements des unités suivantes: 1 Cy - 2 Cy - 1 C - 2 Ch - 8 Li - 9 Li - E1 - STFT - Jury CHAL ATK. Cui dit mieux? Moi, puisque un peloton canadien du 1^{er} Bataillon Royal 22^e Régiment a participé pendant une semaine à nos activités. L'organisation était simple: confort pour nos unités amies et bivouac pour la 3^{ème} Cie (1^{re} semaine), 2^{ème} Cie (2^{ème} semaine) et Cie Sp (toute la période).

Au menu: réveil à 4h30;
début des tirs à 7h00;
fin des tirs à 15h30;
maintenance jusque 18h00;
dodo à 22h00.

Nos chasseurs s'illustrèrent par leur bonne humeur et par des résultats de tirs dignes des anciens:
tir MILAN: 20 coups but sur 21
CHAL JPK: une honorable 3^{ème} place.
A noter qu'à l'initiative de notre Comd de Bde le Col BEM Briquemont, toutes les unités présentes au camp se sont rendues le dimanche 17 mai au camp de Bergen-Belsen tristement célèbre pour perpétuer le souvenir de la mort de quelque 44.000 prisonniers, la plupart juifs, et aussi pour affirmer notre volonté que cela ne se reproduira plus jamais. La minute de silence vit une intense émotion envahir TOUS les participants.

OMNISPORTS

«Ohé... Ohé... Ohé... nous sommes les champions» ont clamé nos chasseurs lors des journées du 1^{er} et du 2 juin à l'occasion de l'omnisports 87 organisé par la 7 Bde. Mieux que Carl Lewis lors des derniers Jeux Olympiques, pensez donc: médaille d'or pour les compétitions de piste d'obstacles — cross d'orientation jeunes — cross d'orientation vétérans — marche jeunes — volley-ball — TMAP (test militaire d'aptitude physique) et relais.

Seuls nos marcheurs vétérans, qui ont pris de l'âge, ont obtenu la médaille de bronze. Avouez qu'il est difficile de faire mieux. Aussi avons nous empêché bien sûr la 1^{re} place au classement général devant le 12 Li, mais aussi le challenge omnisports gagné trois fois de suite et qui orne désormais nos glorieuses vitrines. Six cents chasseurs enthousiasmés ont clamé leur joie par un «résiste et mords» de derrière les fagots.

VOGELSANG I/87

Vogelsang... Vogelsang morne plaine. A peine les clameurs de l'omnisports se sont tues que le bataillon au complet a participé du 9 au 19 juin au camp de Vogelsang. Innovation, le bataillon a planté ses tentes dans la célèbre plaine.



21 juillet
Nos AIFU 16 Rue de la Loi.



MSA.
A ne pas montrer aux épouses ...!

D'aucuns diront que l'on nous offrait des vacances gratuites dans un site admirable. Hélas non! Votre mémoire donne des signes de lassitude. Le mois de juin '87 était pourri. Vents et pluies nous accompagnèrent pendant ces quinze jours. Malgré le peu de confort et les conditions atmosphériques détestables, le bataillon a brillamment exécuté son TACONEX (du 11 au 13 juin). L'évaluation du bataillon a permis de mettre en évidence qu'une utilisation dynamique de l'Infanterie «new look» est tout à fait réalisable. Nous avons eu le plaisir d'accueillir pendant une semaine le sympathique P1 Mor du 5 Ri (France) qui se demande encore dans quelle galère il était tombé. La boue

de Vogelsang n'a rien de comparable aux magnifiques jardins fleuris de Versailles... parci.

MSA (marche du souvenir et de l'amitié).

Nous ne nous étendrons certainement pas sur cette activité qui sera sans doute commentée dans la rubrique du 3 ChA. Sachez toutefois que notre Chef de Corps le Major BEM Marchal et quatre-vingts bérets vers du 1^{er} Régiment ont participé à ces quatre jours organisés de main de maître par nos frères du 3. RAS, non les soirées, aux dires de certains, ont été bien plus pénibles encore.

21 JUILLET

Un détachement de 58 chasseurs ardennais participa au sein du détachement de la 7 Bde Inf B1 au défilé. Il faut malheureusement constater qu'il n'est fait mention nulle part du 1 ChA dans l'édition spéciale du VOX N° 26 sur le défilé. Oubli regrettable s'il en est, d'autant plus que notre bataillon assura aussi la garde auprès des véhicules blindés, qui avaient été rassemblés à Bruxelles dès la veille du défilé. Tâche obscure, mais nécessaire dont le bataillon s'acquitta avec les félicitations écrites du Commandant de la Province de Brabant.

OTTENBURN (Ecosse)

Sachez qu'une Cie entière commandée par le Lt BRUNIN a participé aux côtés du 3 PARA à une période de camp du 6 au 22 août. En guise d'entraînement, ces braves s'étaient d'abord «tapé» deux camps à Bourg (6 au 10 juillet) et à Lagland (13 au 17 juillet).

Aussi soyez indulgent, les commentaires de cette magnifique activité paraîtront dans le prochain numéro... congé oblige enfin.

UN PEU D'HISTOIRE: L'ENFER DE BERGEN-BELSEN

Quand les Anglais délivrèrent le Camp de Bergen-Belsen, ils découvrirent un spectacle d'horreur. Les conditions de vie dans le camp étaient indescriptibles: aucun rapport, aucune photo ne pourraient jamais décrire avec suffisance l'horreur dans toute sa réalité. A beaucoup d'endroits du camp, les corps étaient empilés en tas de différentes hauteurs; certains de ces tas étaient même hors du camp.

A l'intérieur des baraquements, c'était plus horrible encore; les morts étaient allongés à côté des vivants. Les blocs prévus pour 100 personnes avaient un nombre atteignant 600 à 1000 personnes.

Les Anglais essayèrent de s'en sortir au mieux avec «l'enfer de Bergen-Belsen» surtout quand on sait qu'ils avaient également le problème des troupes combattantes. Ils construisirent des hôpitaux de fortune et donnèrent aux gens qui venait d'être libérés un abri.

A côté des malades à soigner, les Anglais devaient s'occuper des morts et ce furent les SS, entre-temps arrêtés, qui devinrent les tue-morts. Les anciens bourreaux furent transporter leurs victimes et les enterrer.

Du 7 septembre 1945 au 16 novembre 1945 eut lieu devant un tribunal militaire le procès de Bergen-Belsen. Il y avait 33 SS et 11 Kapos (prisonniers ayant fonction de surveillants dans le camp).

La condamnation proclamée fut:

- 11 SS condamnés à mort;
- 11 SS et 8 Kapos condamnés à perpétuité;
- 11 SS et 3 Kapos relaxés.

MARIAGES

Sgt Wuestenberghs avec Véronique François; Sdt Borlon avec France Kucharkzyk; Lt Daffie avec Sabine Duquenois; Sdt Vertessen avec Chantal Brele; Sdt Robert avec Marie-Laure Peeters; Sdt Macoir avec Monique Desset; Sdt Mol avec Marie-Thérèse Figault; Sdt Icar avec Sabine Devivier; Sdt Nickmans avec Isabelle Ballieu.

NAISSANCES

Emilie Stevens le 22-06-87; Aurore Pierret le 15-06-87; Mancy Laloux le 09-06-87; Renaud Radelet le 20-06-87; Eloy Steyaert le 05-06-87; Aurélie Cavillot le 16-07-87; Laune Guilliams le 05-07-87; Gaëlle Jacobs le 22-06-87; Jérôme Callebaut le 08-08-87; Sébastien Sobiesky le 13-08-87; Mélanie Masoin le 09-08-87; Alicia Agoston le 23-05-87; Jérémy Vanmelkebeke le 23-08-87; Benoit Spriet le 08-07-87.

DEPARTS

Sgt Cavion en NACP; Lt Steyaert à l'E1; Cdt Fontaine à l'EM F1; Sdt Carabin au 1 PARA; Capt Vandenmeerssche à la 1 Div; Capt Verbiese à l'E1; 1 SM Libert au Det Adm MDN; 1 SM Dessy à l'EM prov. Lux.; 1 Sgt Henry à l'E1; 1 Sgt Laloux à Gpt instr. Base; 1 Sgt Deker à l'EM F1; Cpl Thomas au 12 Li; 1 Sgt Bastenie à 1 WCHTT; Cpl Vanacker en NACP; Cpl Jadin en NACP; 1 Sgt Dave à la Div Instr. F1; Sgt Pesesse en NACP; Slt Constant à l'E1; Sdt Bontinck à la 17 Cie Mat; Lt Taillier à l'ERM; Sgt Duchene au 2 Ch.

ARRIVEES

Capt Michel (E1); Cpl Wilmart (2 Cdo); Sdt Delchambre (CI N° 1); Sdt Ruthelot (12 Li); Capt

Chaudron (E1); 1 Sgt Maj Lambot (EM 1 Div.); Sdt Frenay (CI N° 1); Sdt Lemaux (CI N° 1); Sdt Anthonnaux (CI N° 1); Sdt Broens (CI N° 1); Sdt Toussaint (CI N° 1); Sdt Vandecapelle (13 Li); Sdt Leher (CI N° 1); 1 Sgt Paris (17 Cie Mat); Sdt Heurter (ERSS); 1 Sgt Dubois (E1); Sdt Zaedour (1 A); Sdt Devoghel (1 A); Sdt Raboze (CI N° 1); Lt Bruwier (ER Cadets); Lt Thomee (EM prov. B1); 1 Sgt Maj Breviers (E1); Slt Piette (CTI FT); Adjt Bolle (E1); Sgt Durant (ELOG Mat); Sgt Beaujean (E1); Sgt Descil (E1); Sgt Bouchat (E1); Sgt Sameryniok (E1); Sgt Forget (E1); Sgt Monnuau (E1); Sgt Paulus (E1); Slt Demaere d'Artrycke (CRM); Cpl Etienne (Det EMG).

MISE A LA RETRAITE

Départ de 1 ESO de deux anciens bérets verts du 1^{er} Régiment. Il s'agit de l'Adjudant Antoine qui occupait la fonction de Sous-Officier Adjoint au S4 et de l'Adjudant-Chef Ferette qui s'occupait de la procure et des dossiers d'homologation. Celui-ci occupait également la fonction d'Adjudant de Corps au 2^{ème} des Chasseurs Ardennais.

La passion du Semi-Marathon pour l'un et le tennis pour l'autre va leur permettre de briller à Séoul en 1988.

Bon vent les anciens.

Et pour terminer...

Retour à Bertrix



Les drapeaux des associations patriotiques.



Dépôt de fleurs par le président Emile Colson, le premier échevin et le Chef de Corps.



3 Chasseurs Ardennais Ardennenjäger

MSA - 21^e édition

Venus d'horizons les plus divers, quatre mille deux cents marcheurs, inscrits à la 21^e édition de la Marche du Souvenir et de l'Amitié, ont pu découvrir toutes les richesses touristiques de «Notre Vieille Ardenne...»

A Arlon, devant le monument du 10^e de Ligne, le Président du Comité organisateur de la Marche, le Colonel Babette, a inauguré officiellement l'édition 1987 en rappelant la signification profonde des mots «Souvenir - Amitié» et en invitant les marcheurs à découvrir, protéger et respecter les sites enchanteurs de notre belle province.

Alors que les pluies abondantes des semaines précédentes avaient transformé les camps et certains itinéraires en bourbiers, les conditions météorologiques se sont subitement améliorées et c'est sous un soleil d'été que la MSA s'est terminée à Vielsalm, sous les acclamations d'une foule particulièrement nombreuse.



GS/IRP

De hautes autorités civiles et militaires nous ont fait l'honneur de rehausser de leur présence les cérémonies simples mais émouvantes tout au long des itinéraires. De nombreux Anciens — Chasseurs Ardennais, Combattants, Résistants — se sont joints à nous pour raviver le Souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Livrons à la réflexion de chacun, l'allocution prononcée le 27 juin à la Chapelle de Bois St. Jean par le Président de la section d'Houffalize, le Commandant en retraite André.

«On ne saurait trop prôner le Souvenir et l'Amitié; l'un engendre l'autre! Le chemin que vous avez parcouru durant ces journées vous a fait voir, sinon admirer, les lieux où nos frères d'armes ont lutté héroïquement et se sont sacrifiés pour défendre la Patrie en danger! Ici même, les Maquisards voulaient parachever l'œuvre de ceux de 40!

Durant les opérations de l'armée régulière et de celles des soldats de l'Ombre, une réelle et profonde amitié régnait dans tous les rangs!

Le Souvenir des luttes pour libérer le sol de la Patrie doit, aujourd'hui et toujours, engendrer la même amitié et la consolider, afin que l'avenir de la Mère Patrie soit assuré dans l'unité et le respect des droits de chacun!

Après la présente halte à la Chapelle du Maquis, vous allez, un peu plus haut, vous recueillir à la Stèle du Caporal Lox S.A.S. parachuté dans notre groupe; puis,

à Chabrehez, au Monument où ceux du 3 ChA ont en 1940, tenu l'ennemi en échec durant de longues heures! Réalisons la portée de tant de sacrifices consentis dans le danger et qui méritent le respect de tous!

Souvenons-nous, sans jamais l'oublier, que c'est grâce aux vaillants défenseurs de la Patrie et de la Dynastie que nous pouvons, ainsi qu'ils le voulaient, vivre dans l'Amitié, la Liberté, la Paix, et que subsistent toujours la Belgique et son Roi!»

Remercions enfin tous ceux qui, de près ou de loin, ont œuvré pour cette opération connaisse le succès qu'il mérite.

Gageons que la MSA 1988, qui aura lieu du 23 au 26 juin, connaîtra la même réussite.

Garde aux Palais Royaux

Le 3 ChA assure la garde aux Palais Royaux du 10 au 27 novembre 1987.

Des représentants de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais sont cordialement invités à assister à la relève au Palais de Bruxelles le 10 novembre à 14.25 heures ainsi qu'à la Grande Relève au Palais de Bruxelles le 15 novembre à 14.20 heures (mise en place terminée).

Marsch des Gedenkens und der Freundschaft: 21. Auflage

Die aus allen Kreisen kommenden 4200 Marschierer der 21. Auflage des Marsches des Gedenkens und der Freundschaft konnten die Zahlreichen touristischen Schätze unserer Ardennen entdecken.

Vor dem Denkmal des 10. de Ligne in Arlon hat der Präsident des organisatorischen Komitees des Marsches, Oberst Babette, die Auflage 1987 feierlich eingeweiht. Zu diesem Anlaß hat er die wahre Bedeutung der Wörter «Gedenken-Freundschaft» in Erinnerung gebracht. Dabei hat er die Marschierer aufgefordert, die bezaubernde Gegend unserer schönen Provinz zu entdecken, zu beschützen und zu beachten.

Die heftigen Regen der vorigen Wochen hatten die Lager und einige Marschrouten in Sumpflöcher verwandelt.

Die Wetterlage hat sich jedoch plötzlich verbessert, so daß sich der Marsch des Gedenkens und der Freundschaft unter einer sommerlichen Sonne und mit den Beifallsrufen der Zahlreichen Anwesenden in Vielsalm beendet hat.

Hohe zivile und militärische Behörde haben uns die Ehre erwiesen an unserer einfachen aber berührenden Zeremonie teilzunehmen.

Zahlreiche ehemalige Ardennenjäger, Kämpfer und Widerstandskämpfer haben sich uns angeschlossen, um die Erinnerung derjenigen, die ihr Leben für unsere Freiheit gegeben haben, ins Gedächtnis zurückzurufen.

Widmen wir uns der Ansprache des Präsidenten der Abteilung Houffalize, des zurückgezogenen Kommandanten André, die am 27. Juni in der Kapelle de Bois St. Jean gehalten wurde:

«Das Gedenken und die Freundschaft kann man nie genug betonen; das eine bringt die andere hervor!

Den Weg, den Sie während dieser Tage durchgegangen sind, hat sie veranlaßt, die Orte zu sehen bzw. zu bewundern, wo unsere Kriegsgefahren heroisch gekämpft und sich aufgeopfert haben, um das gefährdete Vaterland zu verteidigen. An diesem bestimmten Ort wollten die Widerstandskämpfer das Werk ihrer Vorgänger von 40 vollenden.

Während der Operationen des stehenden Heeres und der «Schattensoldaten» herrschte eine wahre und tiefe Freundschaft zwischen allen. Die Erinnerung an die Kämpfe für die Befreiung des Vaterlandes muß heute und immer die gleiche Freundschaft hervorbringen und befestigen, damit die Zukunft des Vaterlandes in der Einheit und mit Rücksicht auf die gemeinsamen Rechte, gesichert wird.



Le président de la section de Liège et de notre «Club de marche», Jean Bricart avec, à sa gauche, le vétéran américain Paul Porteus, venu à nouveau à la MSA, depuis Seattle (Côte du Pacifique).



GS/IRP

Nach dieser Pause in der Kapelle du Maquis werden Sie am Denkmal des Korporals Lox, SAS der in unserer Gruppe eingegliedert wurde, Andacht halten; und später in Chabrehez am Denkmal derjenigen des 3. Ardennenjägers, die den Feind 1940 während langer Stunden Widerstand geleistet haben.

Sehen wir die Bedeutung dieser zahlreichen Aufopferungen ein, die die Achtung aller verdienen!

Erinnern wir uns ewig daran, daß wir dank dieser tapferen Verteidiger des Vaterlandes und der Dynastie und nach deren Wunsch in Freundschaft, Freiheit und Frieden leben können.

Es lebe Belgien und denen König!

Danken wir schießlich allen, die zum Erfolg dieser Operation beigetragen haben.

Hoffen wir, daß der Marsch des Gedenkens und der Freundschaft 1988, der vom 23. bis zum 26. Juni stattfinden wird, ebenfalls so erfolgreich sein wird.

Wache am Königspalast

Das 3. Ard. J. ist vom 10. bis zum 27. November 1987 am Königspalast von Wache.

Die Vertreter der Bruderschaft der Ardennenjäger werden herzlich eingeladen zu der Wacheübernahme am Königspalast von Brüssel am 10. November um 14.25 Uhr sowie zu der Großen Wacheübernahme, ebenfalls am Königspalast von Brüssel, am 15. November um 14.20 Uhr (Aufstellung beendet).

Le général-major Genotte, commandant la Division «Instruction», remet le fanion du meilleur détachement au commandant de la 1 ESO (Ecole des Sous-officiers de Dirant).

PROPOS

concernant un livre sur Léon Degrelle

celui qui aurait souhaité être le fils de Hitler (1)

Je n'avais pas l'intention d'acquiescer ce livre, ni même de le lire, et ce, pour de nombreuses raisons:

- Cette publication m'a paru inopportune, s'agissant d'un traître et vil criminel de guerre.
- J'étais agacé, et je le suis encore, par le tapage publicitaire fait autour de cet ouvrage.
- Le fait que l'auteur a rendu de nombreuses visites à ce personnage odieux dans son bunker espagnol et a passé de très longues heures à enregistrer ses longs monologues à la manière de son maître Hitler, poursuivant ses fantasmes, mensonges et élucubrations.
- Et que JMF ait cru bon de les répandre dans un livre à incontestable succès, avec cette circonstance aggravante qu'il s'agit d'un éducateur, membre du corps enseignant de l'Etat.
- On ne peut pardonner à Degrelle d'avoir entraîné dans une soi-disant croisade contre le Bolchevisme, aux côtés d'aventuriers et de fripouilles, espérant ainsi échapper à la punition qui les attendait après la guerre, de jeunes idéalistes, parmi lesquels il y avait de chics types.
- Le rôle essentiel de Léon Degrelle dans la répression sauvage, mais heureusement freinée (sic) même par la police allemande, suite à l'exécution de son frère par la Résistance.

C'est, finalement, pour céder à des instances de nombreux amis, notamment bouillonnais, qui ont souffert eux-mêmes dans leurs affections familiales et amicales, des exactions, dénonciations, etc... du Fourx et de ses séides que je me suis résolu à acheter l'ouvrage.

Celui-ci est appuyé sur une documentation importante, fruit de longues recherches, l'auteur étant né à Bouillon. On m'a dit que son père était voisin et ami du père Degrelle (ce dernier fut personnage important et on ne choisit pas ses voisins); que, de même, il fut un grand admirateur du fils (il en eut beaucoup en 1935-1936; l'important est de ne pas l'être resté).

J'ajouterai que ce livre est fort bien écrit et que l'auteur formule parfois des jugements sévères à propos de son héros, personnage «tumultueux» «Niagara verbal», «... c'est l'outrance incarnée». Nous pourrions ajouter aussi le mensonge délinquant. Il a tout fait: c'est lui qui a «fait» Mgr Picard, Hergé, Tintin. Il se veut l'égal du «führer»: «SI NOUS avons gagné avec Hi-

tlér...».

Et le livre se termine ainsi:

«La pire de ses fautes (L.D.) ne fut-elle pas... avoir, dans une période de trouble et de fureur, de deuils et de malheurs, déboussolé toute une jeunesse conditionnée pour se lancer dans une cause qui n'était pas la sienne, où l'on retrouvait l'ambiguïté et la confusion sur le chemin de la mort, de la mort pour rien.

Il ne fallait pas, il ne fallait jamais que Degrelle dise et répète, comme il le fit récemment: Hitler, el genio des siglo, Hitler, le génie du siècle.

C'est en se cramponnant, à la fois consciemment et aveuglément, à cette idée mortelle, que Léon Degrelle, comblé de possibilités et de moyens, mais fanatique de lui-même avant toute chose, que ce diable d'homme, qui écrivait une page de notre histoire, devint, fut et reste encore l'homme du diable.

Bien dit, mais on ne va pas voir le diable et, surtout, on ne raconte ses histoires et fougades...

On ne va pas, surtout, à la rencontre d'un criminel, condamné à mort pour trahison et responsable de l'assassinat et des tortures et autre sévices qu'ont subis à cause de lui et de ses séides un nombre considérable de nos compatriotes.

Bouillon: juillet-août 1944

L'auteur, à propos des événements de Bouillon, en juillet 1944, s'efforce de diminuer la responsabilité de Léon Degrelle. On constate une insistance répétée pour affirmer que les représailles allemandes, après l'exécution de son frère Edouard, dépasse l'affaire Degrelle. A propos de cet événement, la question n'est pas de savoir si la Résistance avait des motifs valables pour tuer le frère du Fourx mais dans les représailles et la manière dont elles ont été conduites.

A cet égard, le Centre de Recherches et d'Etudes historiques de la seconde guerre mondiale a publié une remarquable étude d'Albert De Jonghe (Cahiers d'histoire de la seconde guerre mondiale - n° 8 - octobre 1984) dont ressort le rôle écrasant joué par Léon Degrelle.

Dès le lendemain, il demandait à Himmler, notamment l'exécution de 100 otages, parmi lesquels 25 environ de la région de Bouillon...

A quoi, le Reichsführer des SS répondait, le 17 juillet, via son représentant à Bruxelles, Jungclaus:

«Saluez Degrelle de ma part. Un changement de cap absolu est en vue en Belgique; Son frère ne sera pas tombé inutilement».

Commentaire de l'auteur (Albert De Jonghe): «Il est clair que Degrelle a joué un rôle décisif dans le processus de la décision de Himmler pour son ordre du 17 juillet 1944: contrepreneur radicale sans autre forme de procès...»

L'officier de liaison SS entre Jungclaus et Degrelle a d'ailleurs dit que les exécutions de trois Bouillonnais, le 21 juillet 1944, avaient eu lieu «pour plaire à Degrelle». Notons en passant qu'au moment où l'on annonçait à Bouillon une conférence de JMF à propos de son livre — ce qui a suscité des réactions de la part des associations patriotiques — le mémorial de Gernelle, lieu où furent assassinés les trois personnalités bouillonnaises, a été l'objet de dégradations: il y aurait donc encore des degrelliens à Bouillon ou il s'agit d'ex-rexistes venus d'ailleurs...

A.H.

(1) Jean-Marie Frérotte
Léon Degrelle, le dernier fasciste.
235 pp. Editeur Paul Legrain, Bruxelles - 1987.

EN MARGE...

La presse a été bien... mesurée et ses commentaires sur ce livre.

La multiplication des annonces publicitaires, peut-être?..

Silence également très remarquable des grandes associations patriotiques, et notamment du Comité de Contact... Trop occupées peut-être par des revendications pour obtenir une augmentation de l ou 0,5 p.c. de pensions et rentes?

O mânes de Luc Somerhausen, Albert Régibeau, Hubert Halin, Jean Fosty, et bien d'autres!

Pour JMF, voici venu le temps des conférences: après Virton, Arlon, Bouillon... Trop is te veel, dit-on en... belge!

On n'en finit pas de trouver des gags dans les vantardises de Degrelle. C'est ainsi qu'il se prévaut de multiples entretiens avec Hitler, etc... lesquels n'ont jamais existé, sauf deux avec son führer. Mais encore, quand Pétain est allé à Bouillon au lendemain de la première guerre mondiale, le petit Léon s'est précipité au-devant de lui, pour lui serrer la main et le vainqueur de Verdun a traversé Bouillon en tenant le futur Roi des Bourguignons par la main!!!

A l'entendre, chez les Degrelle, il y avait jusqu'à vingt jambons en réserve et... six à sept mille bouteilles de vin.

Sans doute, les cadeaux sans lesquels le député permanent ne rendait pas de services. On m'a raconté — et il s'agissait de «colonnes» de notre administration provinciale — des histoires ahurissantes à cet égard. Il était sans fausse honte et remettait dans l'administration des lettres portant «J'espère que vous avez bien reçu le ou les jambon(s), la caisse de vin, etc. que j'ai fait déposer chez vous».

L'histoire la plus fameuse est celle de ce curé proche d'Arlon à qui le député permanent avait rendu quelque service et qui, pour le remercier, l'avait invité à déjeuner chez lui. Ce n'était tombé dans l'oreille d'un sourd, d'autant que ledit curé était réputé pour avoir la plus belle cave du diocèse et une gouvernante, répondant au nom de Mercédès

et qui était considérée comme la meilleure de toutes les cuisinières. Or donc, Edouard Degrelle est venu chez ledit, et comme le curé lui avait dit qu'il pouvait revenir quand il voulait, il l'a fait une fois, deux, dix fois et même davantage. Le curé et... Mercédès, qui avait une... forte personnalité, commençaient à la trouver saumâtre.

Le D.P. l'avait-il compris? Toujours est-il, qu'il dit un jour: «Tu sais, je commence à être honteux d'être toujours invité. La semaine prochaine, je viendrai te prendre et nous irons à Arlon faire un bon gueuleton». Le chef-lieu du Luxembourg n'a jamais été réputé pour des restaurants trois étoiles... Mais, il y avait, rue de Diekirch, un petit restaurant à grand succès où l'on pouvait manger pour 3,50 F, 4,50 F, 5,50 F et banquet!!! pour 6,50 F. Le bon curé s'est vu offrir un bifteck-frites. Le père Degrelle n'a plus eu l'occasion de déguster les bons vins de la cure d'U... ni la bonne cuisine de l'héroïne de Monte-Cristo...

A son visiteur à répétition Degrelle a dit un jour — c'est enregistré — «Ce n'est pas moi qui ai perdu, c'est Hitler...» (sic) Il a aussi tenté de faire croire qu'il était reçu régulièrement par son maître. Il semble que ce ne serait arrivé que deux fois.



Char léger T-13

Dédié à Victor Despas du 2^e Rég. Chasseurs Ardennais - 44^e Cie.

De même, pour le Roi Léopold. Celui-ci a été contraint de le recevoir, en 1936, de même que les autres chefs de partis (Il était le quatrième, presque à égalité avec le parti libéral). Le Roi a simplement laissé tomber à sa sortie: «Il est suffisant, et insuffisant».

Lors de l'élection du 11 avril 1937, ceux qui ont définitivement «coulé» Degrelle, c'est le Cardinal Van Roey et Paul van Zeeland.

Autre déclaration de Modeste 1^{er}, roi des Wallons:

«Dans l'aventure d'Hitler, vous pouvez être sûr, si nous avions gagné, après Hitler ou même à côté d'Hitler, j'aurais modelé l'univers. Et je lui disais d'ailleurs: «Vous savez, moi, après la guerre, la partie spirituelle, c'est pour moi». Au fou!

24 AVRIL
1988
CONGRES
NATIONAL
A
VIRTON

LA VIE DE



LA FRATERNELLE

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1986-1987 Liste n° 4

Report du 19.5.1987	50.850
Jan Verwee, Damze	1.000
Roger Georges, Sari-Bernard	500
Auguste Laurent, Gilly	500
Mme Raymond Reuter, Arlon	500
Jean Temmermans, Bruxelles	300
Alphonse Piro, Ailleu	250
Arsene André, Theux	100
Total au 31.8.1987	54.000

Cordial merci à toutes et à tous.

HUY:

rencontre des observateurs du I/6 ChA

Au cours d'un repas qui s'est déroulé dans un restaurant hutois, les retrouvailles de l'équipe d'observateurs du premier bataillon du 6^e ChA ont en lieu 47 ans après leur première rencontre.

Les rescapés de cette équipe qui était attachée à l'état-major du 1^{er} bataillon du major Mathieu se sont retrouvés en 1984 à Habay-la-Neuve, lors de l'assemblée annuelle des anciens chasseurs ardennais. M. Ernest Demoulin, originaire de Saint-Léonard et domicilié à Huy, a rencontré à Habay-la-Neuve M. Wauthier, de Muno, I a mis celui-ci en contact avec M. Rommens, de Bruxelles, qui était le sergent de l'équipe et avec M. Dupont, de Marchin.

Il fut décidé que les anciens de cette équipe se retrouveraient prochainement et c'est M. Demoulin qui a eu la joie d'organiser cette ren-

Les artilleurs et les Chasseurs Ardennais

Un ancien officier de réserve du 8^e Régiment d'Artillerie, M. Jean Wille, qui demeure à Mouscron, a participé cette année aux cérémonies commémoratives de Vinkt. Ce fut l'occasion de rappeler que le 8 A a reçu la citation «VINKT», avec inscription sur son étendard, en même temps que la 1^{re} D ChA et le II/19 A; pour ce dernier, toutefois, inscription uniquement sur ses boucliers. Le 8 A a aussi obtenu la citation «LA DENDRE 1940», comme la 1^{re} D ChA. De son côté, le III/12 A, en soutien de la 2^e D ChA, a obtenu la citation «LA LYS 1940».

contre à Huy, au cours d'un repas auquel les épouses des anciens frères d'armes participaient.

C'est dans la bonne humeur et aussi avec une certaine émotion que ces anciens combattants se sont retrouvés, le sergent Rommens n'avait plus rencontré M. Raymond Dupont depuis 47 années! Comme du temps où ils exerçaient leur mission d'observateurs, les quatre chasseurs ardennais qui sont maintenant dans la tranche d'âge de 67 à 74 ans, ont trinqué joyeusement et ont évoqué des souvenirs communs...

Un beau moment d'amitié pour ces quatre anciens observateurs qui ont eu une pensée émue à la mémoire de leurs collègues disparus.

(La Meuse.)

Le Lieutenant-Colonel Emile ENGELS succède au Lieutenant-Colonel Gérard BATSELE à la tête du 4 ChA



Le Lieutenant-colonel (R) Gérard Batselé, qui réside à Soignies, a commandé le 4^e Chasseurs Ardennais, qui fait partie du 8^e Régiment «Province de Luxembourg», dont le chef est, depuis le 1.1.1987, le colonel (R) Paul Belche, du 1^{er} janvier 1981 au 30 juin 1987.

Nous le remercions des contacts étroits qu'il a toujours eus avec la Fraternelle et de sa présence à de nombreuses manifestations.

Son successeur est bien connu parmi les Bérêts verts à la hure: il s'agit du major Emile Engels, qui ayant été mis à la retraite en qualité d'officier d'active, a été promu lieutenant-colonel de réserve. Natif de Warnach, à l'est de Bodange, il a passé presque toute sa carrière au 1^{er} ChA, puis au 3^e ChA dont il fut commandant en second, pour la terminer en tant qu'officier supérieur adjoint au commandant de la province de Luxembourg.

Il est un des meilleurs spécialistes de ce qu'on a dénommé «La Bataille des Ardennes» et a notamment écrit un livre intitulé «Le choc des Armées» qui a servi de préface à des émissions de radio et de télévision auxquelles il a participé.

En réponse au message de félicitations que le président national lui a adressé, il a tenu à souligner son attachement aux premiers Bérêts verts:

«... J'ai grandi en compagnie des Chasseurs qui gardaient les obstacles érigés dans mon village, goûté leur nourriture, observé leurs exercices. J'ai encore à l'oreille le sifflement des balles tirées de Bodange. J'ai vu le lendemain et reconnu ceux de chez nous rassemblés comme prisonniers dans nos granges. Pour moi, la notion de Chasseurs Ardennais se confond avec mon enfance et ma petite Patrie. C'était donc naturel qu'à ma sortie de l'ERM je choisisse d'adopter le Bérêt Vert. Certaines forces centripètes m'ont quelques fois dirigé vers une autre trajectoire. Mais j'y suis toujours revenu comme on revient dans son foyer.

Le lieutenant-colonel BEM ROMAN

Le sympathique commandant du 1^{er} Bataillon d'Artillerie établi à Bastogne et second fils de feu le lieutenant général, Pierre Roman, a été promu au grade de lieutenant-colonel.

Nous nous en réjouissons avec lui et sa mère, Madame Roman, toujours fidèlement présente aux arrivées de la MSA.

Pour... «JOSEPH»

Un de nos membres, qui signe simplement «Joseph» et ne communique pas son adresse, nous a écrit, via notre imprimerie, aux fins de connaître les conditions d'abonnement à «L'INVALIDE BELGE». Nous signalons que l'abonnement annuel est de 250 F, à souscrire Rue Joseph II, 76A, 1040 Bruxelles, ou versement au CCP 000-0232378-63 de la FNI.

In Memoriam

Charles DEPIENNE

Notre camarade Charles Depienne, de Saint-Léger, est décédé le 17 août dernier, en sa 76^e année. Ancien vice-président de la section de Virton, il fut aussi, durant de longues années, un des deux commissaires aux comptes de la trésorerie nationale.

Nous réitérons à sa femme et à ses enfants et petits-enfants nos condoléances émues.

L'abbé Joseph DELVOSAL

Est décédé à Dinant, à l'âge de 83 ans. Il était retraité à Beauraing. Longtemps professeur, titulaire de 4e gréco-latines, au Collège Saint-Joseph à Virton, il fut aussi aumônier, au 5 ChA je crois, durant une partie au moins de la mobilisation. Il était membre de la Fraternelle. Son père avait été directeur de l'Observatoire d'Uccle.

Le major Gaston BEBRONNE

Ancien commandant du Centre d'entraînement de Commandos à Kota-Koli (Zaire), il est décédé en juin dernier. Il était le fils d'un sous-officier d'élite des Chasseurs Ardennais, qui mourut en captivité dans un camp de discipline. Il avait l'allure et le style du vieux baroudeur. Aussi, je ne résiste pas au plaisir de reproduire ici un extrait me concernant d'une lettre qu'il écrivait, en novembre 1986, à son ancien chef et «bien vieil ami», notre membre d'honneur, le colonel Jean Militis:

«... Puisqu'on en est aux Chasseurs Ardennais, il faut reconnaître que le Président Albert Hubert est un sacré mec et un grand Patriote. Il a d'ailleurs sauvé le 3 ChA de Vielsalm qu'on voulait dissoudre. Il faut le faire! Il résiste à tous les courants dissidents, imperturbable comme du granit. Cette dureté n'est toutefois pas passive... Eh oui, il n'y a pas qu'aux Para-Cdos».

Sub Apri Signo



UNE ARDEUR D'AVANCE

Province de Luxembourg

La Province de Luxembourg a fait réaliser un autocollant, reproduit ci-dessus en grandeur naturelle, avec cette différence que nous n'avons pu garder en jaune l'appendice. Cela nous eût coûté plusieurs milliers de francs.

Dans «LA HURE», trimestriel réalisé à l'initiative du Gouverneur de la province, M. Jacques PLANCHARD, celui-ci explique l'illustration:

«Le SANGLIER, il incarne, depuis toujours, notre région. Symbole de volonté et de ténacité, il est porté avec fierté, en emblème, depuis 50 ans par les «Chasseurs Ardennais».

Quant au titre de notre présentation, indiquons à ceux qui n'auraient pas appris le latin ou qui l'auraient oublié, que «aper» signifie «sanglier» et «signum» est littéralement signe mais aussi marque, étendard, enseigne, sceau...

Le sanglier était l'animal sacré des Gaulois, au même titre que le cerf.

Il fut l'emblème des soldats gaulois dès la plus haute antiquité et durant la période druidique. Il figurait sur les enseignes militaires des Gaulois qui envahirent Rome au IV^e siècle avant notre ère.

Cet autocollant est mis en vente, AU PRIX UNITAIRE DE 20 F, dans les librairies et les syndicats d'initiative de la Province de Luxembourg.



«La bande des quatre»

de gauche à droite
Sergent Rommens Gaston — Caporal Wauthier Jean — Soldat Dupont Raymond — Soldat Demoulin Ernest.

Emile WAUTHY

Gouverneur de la Province de Namur



Le député-bourgmestre de Dinant et le président national de part et d'autre de la stèle de la «Place des Chasseurs Ardennais».

M. Emile Wauthy, député-bourgmestre de Dinant et chef du groupe de son parti à la Chambre des Représentants, a été nommé gouverneur de la Province de Namur. Nous nous réjouissons vivement de cette désignation et, avec nous, les milliers de Chasseurs Ardennais originaires de la Province de Namur ou y résidant.

De longue date, membre protecteur de notre fraternelle, M. Wauthy a fait dédier au centre de Dinant, une place publique aux Chasseurs Ardennais, qui fut inaugurée en grande pompe, le 8 mai 1984, année du cinquantenaire de la création de nos unités.

Natif de Gerpinnes en 1927, il enseignait les langues et l'économie dans un certain nombre d'établissements, notamment aux facultés de Namur. Bourgmestre de Dinant depuis 1973, il fut conseiller provincial pour devenir député en 1978.

Nous lui souhaitons un heureux gouvernorat.

Le 10 mai 1940, dans la région de Saint-Vith, dans le secteur du 3 ChA

Le lieutenant-colonel André BIKAR, ancien chef de la section historique des Forces armées, est l'auteur de nombreux travaux de haute qualité, en ce qui concerne les Chasseurs Ardennais, notamment concernant les opérations aéroportées, le 10 mai, dans la région de Léglise, Nives, Witry (NIW) et au Grand-Duché de Luxembourg.

Il a réalisé aussi des cartes géographiques très détaillées concernant la 1 D ChA.

Il poursuit ses travaux depuis qu'il a été admis à la retraite et il a récemment publié dans la «Revue belge d'Histoire militaire» de septembre et décembre 1986, et de mars 1987 une étude approfondie intitulée «Le 10 mai 1940, dans la région de

Saint-Vith, entre la frontière allemande et les positions du 3^e Régiment de Chasseurs Ardennais, sur la Salm».

Impossible de résumer un document aussi fouillé, mais précisons qu'on y retrouve le rôle joué par bien des nôtres, souvent disparus, hélas!, parmi lesquels — je ne citerai pas les grades, qui vont en fin de carrière, du général au sous-officier: Gerits, Mouzon, Schandeler, Verecke, Stelvinck, Dessart, Bodeux, Crémer, Wigny, Hénin, Collin, Pierlot, Geenen... A noter aussi le rôle important joué par la Gendarmerie et notamment, trois officiers bien connus et originaires du sud du Luxembourg: le capitaine Biver, les lieutenants Arendt et Thill...

Noces d'or

Notre ami Jean Crombez et son épouse ont fêté récemment leurs nocés d'or et ont été reçus à cette occasion à l'Administration communale d'Arlon. Après avoir été de longues années porte-drapeau de la section régionale d'Arlon, il devint porte-drapeau fédéral après le décès du regretté Pierre Thébérath.

Noces de diamant

M. et Mme Joseph Leuris ont fêté leurs nocés de diamant et M. Joseph Leuris son 84^e anniversaire.

VINKT 1988

L'Administration communale de Deinze nous a d'ores et déjà informés que les cérémonies commémoratives de Vinkt auront lieu, en 1987, le dimanche 29 mai, soit, conformément à la tradition, le dernier dimanche du mois de Marie.

SOUTIEN DU BULLETIN

Liste n° 5

Report de la liste n° 4.....	54.000
Victor Rob, section du Brabant.....	250
Jean-Pierre Baluzier, Namur.....	1.000
Jean Valentin, Ciply.....	250
Eugène Ansey, Herbeumont.....	200
Total au 6.10.1987.....	55.700

**AU CŒUR DE LA
PETITE SUISSE
LUXEMBOURGEOISE
L'AUBERGE-
RESTAURANT
«ECU DE BEAUFORT»**

vous accueillera avec plaisir

tous nos **WEEK-ENDS**
GASTRONOMIQUES

du vendredi soir au dimanche
après-midi du 6.11.87 au 20.12.87
et du 8.1.88 au 29.5.88

Sauf W.-E. de Pâques

Notre prix: 5.000 FB
pour 2 personnes

Pour tous renseignements:
tél.: 00-352.86118

Adresse: 11, rue de l'Eglise
L-6315 BEAUFORT

DANS LE HAUT-COMMANDEMENT DE L'ARMÉE

PROMOTIONS

Lieutenant Général José Charlier

Le Chef de la Maison militaire du Roi, depuis 1982, a été promu au grade de lieutenant général à la date du 26 septembre.

Liégeois d'origine, et âgé de 53 ans, il a passé la majeure partie de sa carrière au sein des Troupes de Transmission.

Le général-major Claude Paelinck

Issu des Troupes blindées, l'Anversois Colonel BEM Claude Paelinck a été successivement chef du département des opérations terrestres à l'IRSD, commandant de l'Ecole royale des Cadets, puis commandant militaire du Brabant et, depuis mars dernier, chef de cabinet du ministre de la Défense nationale, François-Xavier de Donnée.

Le général-major baron Greindl



Quatrième fils du comte Greindl, gouverneur du Luxembourg pendant la dernière guerre, petit-fils d'un lieutenant général, Emmanuel Greindl a passé la majeure partie de sa carrière dans les Troupes de Transmission (TTr). Depuis juillet 1984, il était directeur des Transmissions à l'Etat-Major général et président de la commission mixte des télécommunications.

Il devient GS1, et donc le premier adjoint du lieutenant général Robert Liebens, chef d'Etat-Major de la Force terrestre.

Ainsi, les deux plus hautes fonctions au sein de l'Etat-Major de la Force terrestre seront exercées par deux fils de Chasseurs Ardennais de 1940. Faut-il préciser que cela nous réjouit grandement?

Les Chefs de Corps du 1 ChA, de 1934 à 1940

Je suis surpris, depuis de nombreuses années, du fait que la liste des Chefs de Corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais, telle qu'elle figure dans la brochure réalisée à l'occasion des fastes, ne soit jamais exacte, en ce qui concerne la période 1934-1940.

On y a mentionné, à plusieurs reprises, le nom du colonel Chardome. Or, celui-ci n'a jamais commandé le 1 ChA, ni même, officiellement, le Régiment ChA. A la vérité, lors du changement de dénomination du 10^e Régiment de Ligne en celle de «Régiment de Chasseurs Ardennais, intervenue par l'arrêté royal du 10 mars 1933, le colonel BEM Jacquain est demeuré officiellement chef de Corps jusqu'à sa promotion au grade de général-major. Le général accomplissant des missions à Bruxelles et à Namur, aux fins de préparer la formation du Corps des Chasseurs Ardennais, c'est le plus ancien des commandants de bataillons, le lieutenant-colonel BEM Chardome qui a exercé le commandement, à titre intérimaire, sans être désigné officiellement par dépêche ministérielle (DM). Quand le général Jacquain est revenu à Arlon, au printemps 1934, il a constitué un état-major, encore informel, attendu que le «Corps des Chasseurs Ardennais» n'existait encore que sur le papier, et qui était appelé à préparer celui-ci. Le personnel officiers de celui-ci était composé, outre du général, du Lt-col Chardome, des capitaines Kremer et Pirnay et des lieutenants Borgniet et Remy.

Le major Massonnet a pris alors le commandement du Régiment ChA, à la date du 1^{er} avril 1934, désignation confirmée par DM du 7.5.1934. Le 15 septembre 1934, le major Massonnet reçut des mains du Roi Léopold le drapeau du futur 1^{er} Régiment des ChA, appelé initialement 1^{er} Détachement, puis 1^{er} Groupement mixte le 8 novembre 1934. Cette désignation fut confirmée par DM du 19.11.1934. Le major Massonnet décéda à Bruxelles en février 1935.

Il ne fut pas remplacé immédiatement pour la raison suivante, l'intérim étant exercé par le plus ancien des commandants de bataillons, le major Georges du Bon Cy, peut-être. L'interrègne procéda du fait que le Ministre Devèze avait proposé le commandement du 1 ChA au colonel BEM Lesaffre. Celui-ci le refusa, sur les conseils de son beau-frère, le lieutenant général Nuyten, lequel avait démissionné, peu avant, de ses fonctions de Chef d'Etat-Major Général, étant, comme le lieutenant général Galet, opposé à la politique Devèze de défense à la frontière.

Le colonel BEM Victor Descamps, détenteur de ce grade depuis le 26.12.1934, devenu chef d'Etat-Major de la 4 D.I., avait été désigné, le 10.1.1935, pour commander le 13^e de Ligne. Cette désignation fut rapportée et le colonel Lesaffre nommé à sa place. Ce qui est amusant à rapporter, c'est que c'est Descamps, en sa qualité de chef d'Etat-Major 4 D.I., qui fut appelé à investir le colonel Lesaffre du commandement qui lui avait été initialement accordé. Le colonel Descamps fut désigné, à la date du 3 avril 1935, en qualité de Chef de Corps du 1^{er} Groupement mixte des ChA, qui deviendrait officiellement le 1^{er} Régiment ChA, à la date du 24 mars 1937. Le 1 ChA demeura à nouveau sans chef de Corps, car le colonel Descamps fut commissionné général-major le 26.9.1937, et désigné, à la fois, le 26.3.1938, pour commander la province de Brabant et pour l'Etat-Major de la D ChA. Cette promotion fut officialisée le 26.6.1937.

Le colonel BEM Robert De Schepper prit le commandement du 1 ChA, le 26 mars 1938. Il fut tué à Suarlée, dans la soirée du 12 mai 1940, alors qu'il allait reconnaître l'itinéraire de repli du lendemain.

Son décès fut connu au régiment le 13 au matin et le plus ancien des commandants de bataillons, le major Lecocq prit le commandement durant le reste de la campagne.

* *

DONC, officiellement, les Chefs de Corps du 1 ChA (Détachement, puis Groupement mixte, puis régiment), jusqu'en 1940, sont, à la date de leur désignation:

15 septembre 1934:	Major MASSONNET
3 avril 1935:	Colonel BEM DESCAMPS
26 mars 1938:	Colonel BEM DE SCHEPPER
13 mai 1940:	Major LECOCCQ.

LE RAPPEL DE LA 12^e BRIGADE D'INFANTRIE BLINDEE

Comme annoncé précédemment et rappelé dans notre éditorial, la 12^e Brigade d'Infanterie blindée, unité de première réserve, a été rappelée aux camps de Vogelsang et d'Elsenborn du 12 au 26 septembre. Elle comprend de nombreux Chasseurs Ardennais et comptait 3600 hommes, ainsi qu'un millier de véhicules et un armement imposant.

Le commandant de Brigade est le colonel André Lefèbvre, ancien chef de Corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais. Une de ses principales unités est le 2^e Chasseurs Ardennais que commande le lieutenant-colonel BEM Laurent Mertens.

Le 1 ChA a prêté son concours mais dans le parti «orange», c'est-à-dire simulant l'ennemi, et aussi pour l'arbitrage.

La Brigade a été honorée de la visite de Sa Majesté le Roi.



Photos: GSIRP



COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	LtCol e.r. S. BORBOUX Chars-à-Bœufs, 9 6690 - VIELSALM
Président	Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4220 - JEMEPPE (Seraing)
Vice-Président	LtCol (R) G. VAN NIEUWENHOVE Avenue de Nivelles, 15 1350 - LIMAL
Secrétaire-Trésorier	Pol CHARLIER Rue de Bierset, 51 4330 - GRACE-HOLLOGNE

LE MOT DU PRESIDENT

LA 21^e MSA A RENCONTRE UN TRES GRAND SUCCES, elle est maintenant majeure et nul ne discute plus son existence. Même le temps a voulu y mettre du sien et la pluie qui nous avait copieusement arrosés lors des cérémonies à Vielsalm la veille du départ a décidé de faire trêve durant ces 4 jours.

Il fut un temps où l'on portait des œufs à Ste-Claire pour s'assurer un soleil radieux.

D'après les déclarations du Col. BABBETTE, président du Comité organisateur de la MSA, de très fructueux contacts avaient été pris entre le 3 ChA et la fée Météo qui, comme chacun sait, est chargée par les dieux de répartir le temps sur l'Ardenne.

Nos marcheurs, quant à eux, avaient été nombreux à décider de leur participation aux 4 jours quels que soient le temps et l'état du terrain.

Bien leur en prit puisque même le ciel était radieux et nous avons passé des journées magnifiques, la tête au soleil et les pieds dans la boue.

Quelques chutes spectaculaires ont été réalisées par les spécialistes dont les noms sont bien connus des initiés.

Nous avons bien entendu assisté aux nombreuses cérémonies puisque, nous Chasseurs Ardennais, n'oublions pas le sens profond de cette marche: LE SOUVENIR.

L'amitié elle aussi était au rendez-vous et je suis persuadé que la plupart des membres de notre Club se souviendront de la 21^e MSA comme un des grands moments de leur vie de marcheur.

Je ne citerai pas ici tous ceux que nous avons eu le plaisir de rencontrer sur la route (ils sont très nombreux) mais j'attribuerai quand même une mention spéciale à Paul PORTEUS, vétéran américain de 44 qui depuis 3 ans vient de Seattle sur la côte du Pacifique pour se joindre à nous et retrouver cette merveilleuse ambiance qui, dit-il, est unique au monde.

Il nous répète souvent que les Belges sont le peuple le plus amical qu'il connaisse, acceptons cet honneur et sachons nous en montrer dignes.

Lors du défilé final à Vielsalm, nous avons eu l'agréable surprise de retrouver plusieurs

membres de notre Club qui, empêchés de participer, étaient venus quand même saluer leurs compagnons de route des années précédentes.

Nous les en remercions chaleureusement.

Comme nous adressons nos vifs remerciements aux représentants de plusieurs sections de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais qui étaient venus nous accueillir à l'arrivée et nous ont fait l'honneur de défilé avec nous.

Un grand bravo à tous nos marcheurs pour la performance et ce, spécialement aux plus jeunes qui ont montré que la relève était assurée.

Nos vives félicitations aux organisateurs, au Col. Babbette, au Lt-Col. Keutiens et à tous leurs collaborateurs.

Jean BRICART.

Note 6^e marche d'Hiver à Vielsalm sera organisée du jeudi 18 au dimanche 21 février 1988. Les membres en règle d'affiliation recevront dans le journal du Club tous les détails relatifs à cette manifestation.

Marche du 1 ChA le dimanche 6 septembre 87 à Marche-en-Famenne

C'est à l'occasion de la journée portes ouvertes de la 7^e Brigade de Marche-en-Famenne que le 1 ChA a organisé sa 4^e marche.

Suite à notre appel, vous avez été plus de 30 à sillonner les routes et sentiers de Famenne sur des itinéraires qui deviennent traditionnels et que nous retrouvons toujours avec beaucoup de plaisir.

Suivant une autre tradition maintenant bien établie, les distances annoncées le sont en km d'Ardennais c'est-à-dire que les 5 en faisait 7, les 10 : 15, les 15 en comptait plus de 20.

L'Adjt Colbrant l'avait annoncé dès le départ aux initiés. Nous n'avons donc pas été surpris.

Comme d'habitude également nous avons remporté le magnifique trophée du club «civil» le mieux représenté.

Le grand bravo rituel aux organisateurs.

PARTICIPATION AUX MARCHES SUIVANTES

Ve 01 mai	WATERMAEL-BOITSFORT	20 km
Di 17 mai	ANDERLECHT	20
Di 24 mai	WEZEMBEEK	20
Sa 06 juin	SERAING/OUFFET/SERAING	55
Sa 13 juin	PLOMBIERES	42
Sa 20 juin	ROMSEE/ESNEUX/ROMSEE	50
Di 21 juin	WOLUWE-ST-LAMBERT	20
Je 25 au Di 28 juin	21 ^e MSA	135
Sa 04 juillet	LA ROCHE/ST. HUBERT	50
Di 05 juillet	WOLUWE-ST-LAMBERT	15
Sa 11 juillet	MALMEDY	42
Di 12 juillet	FORET DE SOIGNIES	15
Di 19 juillet	XHOFFRAIX	42
Di 19 juillet	OTTIGNIES	20
Ma 21 juillet	GRATY (Silly)	20
Di 26 juillet	PEPINSTER	42
Di 26 juillet	TERVUREN	10
Sa 01 août	WISE	50
Sa 08 août	OUPEYE	60/30
Sa 15 août	HOUJSSE	30
Sa 15 août	NIVELLES	20
Di 16 août	HOUJSSE	42
Di 16 août	PERBAIS	10
Sa 22 août	HAMOIS	50
Di 23 août	BRAINE-LE-CHATEAU	20
Sa 29 août	SOURBRODT	42
Di 30 août	BERCHEM-ST-AGATHE	5
Di 06 septembre	LIGNY	15
Di 06 septembre	MARCHE DU 1 ChA	15/20
Sa 12 septembre	SERAING	42
Di 13 septembre	POLICE DE BRUXELLES	13

COTISATION

- 150 F (adultes au-dessus de 21 ans);
 - 100 F (de 12 à 21 ans);
 - GRATUIT (POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS AU 31/12/86) assurance comprise du 1^{er} janvier au 31 décembre 1987 à verser au compte 240-0280297-68 de Club de marche CHASSEURS ARDENNAIS 4330 - Grâce-Hollogne (mentionner votre date de naissance pour assurance).
- Votre carte de membre vous sera transmise dès réception de votre versement.

Décès

- 08/06/87: M. Guillaume Dereumont, beau-père de Roger Marchal, membre adhérent;
- 07/07/87: M. Max Dessoy, membre effectif;
- 10/07/87: M. Joseph Vaillant, beau-frère de notre président;
- 22/07/87: M. Omer Devaux, membre effectif.
- 13/07/87: Mme Mathilde Lecocq, maman de notre membre adhérent Freddy Vaillant;
- 15/08/87: M. Constant Goosse, frère de nos membres effectifs Joseph et Maurice Goosse.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos fraternelles et très sincères condoléances.

Mariages

- 18/07/87: Olivier Legrand et Maggy Bouillon, fille de Jacqy Bouillon, membre adhérent, et petite-fille de Mme Laure Bonhivers, membre honoraire;

- 27/06/87: Denis Pinson et Marie-Claire Etienne, fille de notre membre adhérent Pierre Etienne. Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Activités de la section

- 21 juillet: Fête Nationale, la section a assisté, avec drapeau, au Te Deum chanté en la Basilique de St-Hubert.
- 30/05/87: La section était représentée, avec drapeau, aux funérailles de notre ami Edouard Kleis, président de la section de Bertrix.
- 10/07/87: La section était présente, avec drapeau, aux funérailles de Max Dessoy;
- 24/07/87: La section était présente, avec drapeau, aux funérailles d'Omer Devaux;
- 16/08/87: A Anloy, la section était représentée en nombre, avec drapeau, aux cérémonies annuelles du Souvenir.

Assemblée générale 1987

Aura lieu, cette année, le 24 octobre.

Ci-après PROGRAMME de la journée:

- 10h30: Messe solennelle en l'Eglise Saint-Gilles à la mémoire de tous les Chasseurs Ardennais disparus depuis 1940.
- 11h30: Séance académique en la salle des Mariages de la Ville de Saint-Hubert;
- 13h00: Banquet.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37
Fraternelle des Chasseurs Ardennais
Arlon

LA SECTION 1 ChA A FETE SON VINGTIEME ANNIVERSAIRE

Après les souhaits de bienvenue et les remerciements d'usage prononcés par le colonel Moiny, président de la section, des fleurs ont été déposées au monument des 1 et 4 ChA par le major BEM Marchal, chef de corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais, et en même temps à la stèle de la 3^e compagnie par Marcel Leuris, vice-président national, et l'adjudant Claude Colbrant, vice-président de la section.

Le monument des 1 et 4 ChA a été érigé à la mémoire des Chasseurs Ardennais tombés au champ d'honneur en 1940 et la stèle de la 3^e compagnie à la mémoire des Chasseurs Ardennais tombés en service commandé depuis la reconstitution du bataillon après-guerre.

In Memoriam

Notre ami Jules Furmémont, Mil 58 à la 3^e Cie, a perdu son père récemment. Les funérailles ont eu lieu à Gesves le 15 juin. Le colonel Moiny et le Mil 58 Louis Lambert y assistaient. Nous réitérons à la famille l'expression de nos condoléances sincères et émuës.

LE CIVISME, CE MECONNU

Le mot civisme trouve son étymologie dans le nom latin «civis» qui signifie citoyen. Faire preuve de civisme, c'est se comporter en citoyen, c'est-à-dire membre d'un Etat considéré au point de vue de ses devoirs envers la Patrie et de ses droits politiques.

Montherlant affirmait que lorsqu'on parle de civisme, c'est par honte de dire patriotisme. Depuis cette époque, l'évolution des mentalités a fait beaucoup de chemin, le mot patriotisme ne figure plus au vocabulaire de bon nombre de nos concitoyens et le civisme pour peu qu'il soit encore connu n'a plus guère de signification.

Au lendemain de la libération, les mauvais Belges qui avaient collaboré avec l'ennemi de quelque façon que ce fut, les traîtres au pays en d'autres termes, ont comparu devant le Conseil de guerre et ont été condamnés pour incivisme. La collaboration avec l'occupant en temps de guerre est un acte inqualifiable qui est un châtiement mais l'incivisme peut aussi être un manquement grave à ses devoirs de citoyen en temps de paix. L'Etat accorde des droits aux citoyens et en contrepartie, ceux-ci ont à remplir envers lui des devoirs qui le plus souvent ne relèvent pas de l'héroïsme et n'exigent pas des actes extraordinaires. Le sens civique s'exerce au fil des jours dans des circonstances normales de la vie quotidienne telles que: l'accomplissement du service militaire, l'obéissance aux lois et règlements, l'adoption à l'étranger d'un comportement qui ne nuise pas au prestige de son pays et, en toutes circonstances, d'une conduite digne d'un bon citoyen, l'exercice consciencieux des activités professionnelles.

De nos jours, l'appel aux vertus et aux devoirs civiques suscite facilement de la part des jeunes et même des moins jeunes railleries et quolibets. L'esprit de revendication des droits l'emporte sur la notion du devoir. L'effritement de l'esprit civique a commencé il y a deux décennies. La société permissive actuelle, au nom de la liberté, autorise ce que les bonnes mœurs et la bienséance condamnent, méprise des valeurs morales et symboliques sauvegardées depuis notre indépendance. Mais, la liberté c'est choisir; un homme libre est celui qui s'impose des contraintes, sans quoi il est réduit à l'esclavage.

Aujourd'hui, l'école instruit, elle n'éduque plus. On ne peut reprocher à la jeunesse son manque d'esprit civique, les adultes qui ne lui inculquent plus la notion des valeurs sont les responsables. Le temps où l'instituteur donnait consciencieusement des leçons d'éthique sociale à ses élèves et ravivait en eux le sentiment patriotique en rappelant les grands moments de notre Histoire et en magnifiant les faits d'armes des aînés est révolu. Je ne puis manquer d'évoquer un souvenir d'enfance, celui de la cérémonie du Relais sacré dont on nous parlait à l'école. Je garde une vision grandiose du défilé en ville des flambeaux conduits par la musique du 13^e de Ligne sous le regard de milliers de spectateurs. Un dépôt de fleurs était prévu au pied du monument provincial, et la cérémonie se terminait par le Last Post écouté dans un silence religieux. Après la seconde

guerre mondiale, les combattants de 1940 prirent la relève et s'efforcèrent de rendre tout son sens à la manifestation. Mais le temps favorisait l'oubli, petit à petit les rangs se sont amincis et les spectateurs sont devenus de moins en moins nombreux. Beaucoup de choses se sont passées, les mentalités ont changé, le culte du souvenir n'a pas été perpétué; c'est pourquoi, les jeunes regardent cette cérémonie comme un rite étrange. Histoire du passé... c'est regrettable.

L'esprit contestataire qui règne aujourd'hui, la crise de l'autorité, l'oubli ou l'ignorance de notre histoire nationale ont favorisé largement le déclin du civisme. La société remet en question les valeurs morales les plus fondamentales, elle ne se conforme plus aux lois, rejette les règlements et refuse tous les interdits. Le respect qu'inspiraient les représentants de l'autorité — fut-elle civile, militaire ou religieuse — est un sentiment que la plupart des Belges n'éprouvent plus. Les années noires de 1940 à 1945 et tous les sacrifices consentis sont tombés dans l'oubli ou laissent indifférente une grande partie de la population. Soulignons, à la décharge des jeunes, que cette page d'histoire ne figure plus au programme de leur enseignement.

Nous bénéficions de la liberté de parole, d'action, d'expression; en d'autres termes, nous vivons en démocratie. N'oublions pas que nous devons ce privilège à tous les braves qui, à quelque titre que ce fut, ont lutté contre le nazisme et l'idéologie qu'il voulait nous imposer. Tous ceux qui ont contribué à nous rendre la liberté doivent évoquer devant la jeunesse les durs moments de l'occupation, lui raconter, lui faire comprendre ce qu'est la guerre afin qu'elle prenne conscience qu'il faut éviter le renouvellement d'une telle horreur, non pas par une politique de la paix à tout prix mais dans la liberté. Nous vivons maintenant à l'heure du pardon et de la réconciliation mais nous ne pouvons pas oublier, ce serait une injure à nos morts.

Par leur attachement à la Patrie, par leur fidélité au souvenir de ceux qui ont donné au pays leur jeunesse, leur santé, leur vie, les associations patriotiques nous donnent une leçon de civisme.

La guerre est terminée depuis plus de 40 ans, le temps a fait son œuvre inexorable, la majorité de la population a marqué son indifférence vis-à-vis de tout ce qui touche au civisme et au patriotisme. Il est regrettable que ces deux belles vertus n'aient pas été cultivées chez les jeunes et n'aient presque plus droit de cité actuellement. En ce qui concerne le reportage des cérémonies patriotiques, la RTBF projette sur le petit écran quelques images furtives accompagnées de brèves informations et, de préférence, les ignore chaque fois qu'elle en a l'occasion. Mais elle est introuvable lorsqu'elle commente les manifestations revendicatives ou «pacifistes». La radio nationale n'a pas hésité à effacer — un temps — la Brabançonne des ondes matinales et vespérales.

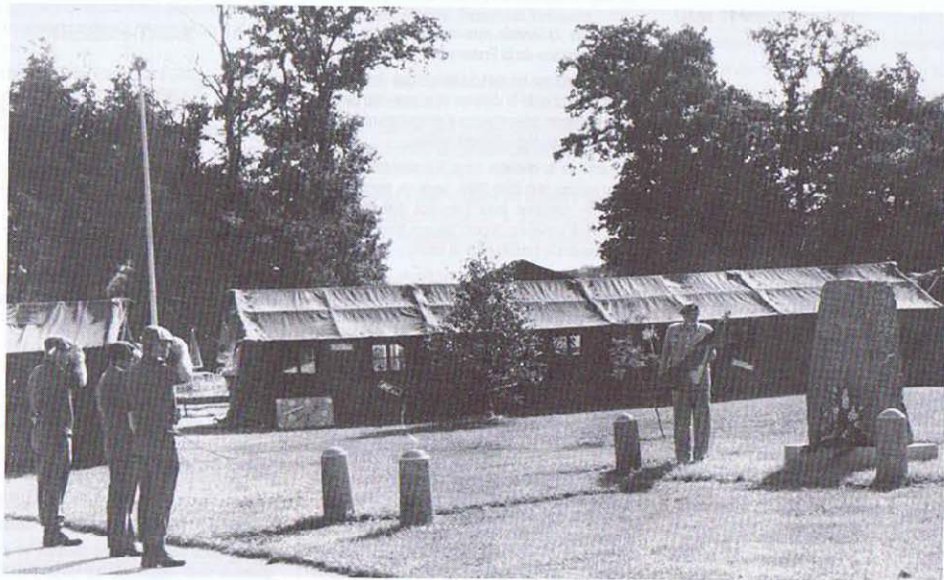
Les jeunes qui descendent dans la rue pour manifester contre un allongement éventuel du service militaire et du stage d'attente pour allo-

cations de chômage ne font pas montre d'esprit social et civique. Nous sommes tous des citoyens belges bénéficiaires de droits et de libertés, il est de notre devoir de les défendre. Or, le devoir, selon le philosophe allemand Kant, est un impératif catégorique. La Belgique a des engagements vis-à-vis de l'OTAN. Elle doit tenir à sa disposition un contingent de 41.100 soldats. En 1986, il y a eu une pénurie de 4.200 hommes qui pourrait s'élever à 5.500 en 1988. L'allongement du temps de service pour y suppléer est plausible.

Il ne peut exister de discrimination entre ceux qui accomplissent leur service militaire (1 jeune sur 4) et ceux qui ne l'accomplissent pas (exemptés, filles, immigrés). C'est pourquoi, il est juste et équitable que le milicien qui passerait 12 mois sous les drapeaux soit dispensé du stage d'un an et bénéficie directement de l'allocation de chômage lors de son retour à la vie civile. Quant à l'objection de conscience, elle n'est rien d'autre qu'une forme d'incivisme et une lâcheté à l'égard de la Belgique. Les objectifs: cependant un statut alors que les sous-officiers de réserve en sont dépourvus. Impensable!

Pour que le civisme soit remis en honneur et pratiqué comme le premier devoir social, il y a toute une éducation morale non pas à faire mais à refaire. Il vient directement à l'esprit que cette mission incombe à ceux qui sont responsables de l'éducation des jeunes et particulièrement les enseignants. Nous ne partageons pas cette opinion et doutons de l'efficacité du remède. L'éducation ne se fait pas essentiellement à l'école, le milieu familial en constitue la base. Les parents n'ont pas le droit de fuir devant les responsabilités et de demander à d'autres d'assumer leur devoir éducatif. Mais le vrai problème n'est pas là. La racine du mal se trouve dans la société; elle ne sait plus distinguer le beau et le laid, ce qui est permis et ce qui est illicite, elle a perdu la notion de l'échelle des valeurs, ne connaît plus la noblesse de sentiments ni l'esprit chevaleresque. Pour rendre aux valeurs délaissées la place qui leur revient, il importe avant tout de changer le style de vie et de pensée de la société. A l'image d'un arbre qui ne porte plus de fruits, il faut élaguer, couper le bois mort et tailler les gourmands.

Léon VAILLANT.



Claude Colbrant, Marcel Leuris, le lieutenant Brunin (promoteur de la stèle) et l'adjudant-ehol Gelderoux (porte-drapeau).



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
75 F l'exemplaire

S'adresser
à sa section

Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'un stock de bulletins pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'ont pas encore été servis par accident.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

- Affecter suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 13 F.
- Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.
- Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
75 F l'exemplaire

**S'adresser
à sa section**

Membre de la Fraternelle ?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 200 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 120 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80% des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse ils avertissent LEUR SECTION sans retard et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin: exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon

FOURNITURES

Les fournitures ci-après sont obligatoires et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format	75 F
Insignes petit format	75 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	325 F
(sans hure)	250 F
Hure dorée béret	75 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Fanions ChA	385 F
Couppelles (cendriers en mélamine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	45 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	105 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.